C'est ici que l'affaire se corse. Fin janvier M.
Moat, après une série de circonstances qu'il serait
trop long de mentionner; portait plainte, à M. Barroyer, commissaire de police du 2s sirondissement,
contra M. Raschia. du'il incuipait d'un fait grave.
Pantes le raprésentant de la maison Hardy, le
sculpteur de la place de Gand, faisant mine de vouloir payer d'avance une fecture, aurait fait apposer l'acquit du représentant sur ladité facture, qui
se montant à 517 francs, puis l'aurait déchirée et,
plen entendu, aurait déclaré; aux injonctions qui
sel, aut de faites, ne rien devoir à la maison
Mardy.

fardy.

A l'audience, le prévenu déclare avoir payé le royageur en deux fois. Ce derni ra u contraire, et l'ait appayer sa déclaration par plus-turs térnoins, déclare n'avoir rien reçu et, au contraire, avoir élé victime d'un audacieux es roc.

M. J. Mont se plaint également d'avoir été victime, dans un estantinét de la rue de Gand, tenu par Miné veuve Sens, d'une agression de la part le Raschia.

pan-mme vouve sens, d'une agression de la part de Raschia,
Le préveau reconnaît ce dernier fait.
L. Raschia est également poursuivi pour avoir vendu à un voyageur de commerce les bustes en plâtre de Beethoven et de Mozart, bustes qui navalent été remis au sculpteur par M. S..., de Lille, qu'avec charge d'en exécuter plusieurs sur ce même médélé.

a moddle. Après un réquisitoire du ministère public et une ague plaidoirie de M. Thévenin, le Tribunal con-imne le sieur Albert Rachia à la poine de 8 mois

suivantes:
6 jours de prison et 18 fr. d'amende contre
Cyrillé Shmidt, de Houbaix, pour ivresse manificté. — 3 mois de correction à Florimond Courtecuisse, Alexandre Dimanche, Henri Carpentièr;
1 mois à Hubert Maniez et 6 jours à Marie Boscart,
tous de Comines et inculpés de vol.

MAITRE CUBE.

AU PAYS NOIR

Valenciennes, 8 mars, 10 h. La réunion générale des mineurs a été tenue La réunion générale des mineurs a été tenue à l'Hermitage, 3,300 grévistes y assistaient. M. Basly a fait connaître la réponse des délégüés duvliers aux propositions nouvellès de la Compagnie et a soutenu, par des arguments techniques, que les concessions de la Compagnie étaient purement apparentes. Cepandant, aux observations faites aux délégués dans la der nière entrevue avec le préfet à Valenciennes, desquelles il résulterait que la Compagnie a congédié les ouvriers à cause d'un excédent, M. Masly a dit que les ouvriers étaient prêts à travailler, seulement cinq jours au lieu de six, afin que les camarades ne soient pas sans pain. Basly a signalé la présence d'agents secrets falsant une enquête sur l'explosion de dynamile, et a engagé les mineurs à s'en défler. La séance est levée aux cris de : « Vive Basly!» et « A bas François!». François est le nom du directeur des travaux de la Compagnie de

le nom du directeur des travaux de la Compa-gnie. Cette séance a été tumultueuse et fré-quemment interrompue.

Lundi, une réunion aura lieu. La distribu-tion de pains aux grévistes sera faite, dans l'après-midi, aux familles des grévistes.

NORD

Douai. — Tous les forçats et les réclusionnaires qui se trouvaient dans la prison de Douai ont été évacués sur La Rochelle, afin de laisser place aux nombreux accusés qui doivent comparaître de-vant le jury du Nord, lors de la session de mai.

vant le jury du Nord, lors de la session de mai.

Doriguies.—Un fait d'une certaine gravité s'est produit à Dorignies-lez-Douai:

Le nommé Debièvre, âgé de 32 ans, ouvrier mineur, d'origine belge, ayant eu une discussion avec quelques camarades, menaça de tout faire sauter (sie) avec de la dynamits.

Comme on le savait violent et vindicatif, on avertit de suite la gendarmerie et l'on eut mille fois raison, car, dans une perquisition faite chez le sieur Dequery, où logeait Debièvre, les agents de l'autorité trouvèrent une carteuche de dynamite dont l'explosion aurait pu occasionner des dégâts incalculables.

Debièvre a immédiatement pris la fuite.

calculables. Debièvre a immédiatement pris la fuite. Procès-verbal a été dressé contre lui.

Avesnes. — M. Auguste Martin, chef de ba-taillon en retraite à Aire, a été nommé lieutenant-colonel, commandant le 4º régiment de l'armée ter-ritoriale à Avesnes.

ritoriale à Avesnes.

Morlecque. — Le maire de Morlecque. — Ce magistrat, unique en son espèce, exempte ses amis de toute prestation et en accable ceux qui ne lui plaisent pas. Il vient, au mépris de la loi, d'imposer un retraité invalide. Celui-ci, qui trouve la plaisanterie mauvaise, a portè sa réclamation devant qui de droit. Nous espérons bien qu'elle sera favorablement accueillie.

PAS-DE-CALAIS

Auxi-le-Chateau. - M. Casar Vasseur avait Auxi-1e-Chatbau. — M. C'sar vasseur avaits su, avec son ouvrier Douchez, une discussion au sujet d'une dette de cabaret, qu'on avait réclamée au patron de Douchez. Il fut convenu entre luiet le débitant, en présence de M. Vasseur, que célui-ci donnerait les 7 fr. 50 réclamés et les retiendrait

uite au forgeron. louchez revint chez M. Vasseur et lui chercha Douchez revint chez M. Vassen et int chertas chicane au sujet de cet arrangement: il prétendait que son patron revint avec lui chez le débitant. M. Vasseur s'y refusa et chercha à se débarrasser de l'ivrogne, en le repoussant doucement hors de son atelier; il croyait y être arrivé et se disposait déjà à fernier la porte, lorsque Douchez, au paroxysme de la colère, saisit un gourdin qui se trouvait près de cette porte, et en lança un coup si violent sur

Ta tee de M. Vasseur, que celui-ei tomba inanimé sans pousser un cri.

Des voisins le relevèrent presque aussitôt; il rendait le saug par la bouche et les narines; on put lui faire reprendre sed, sens, mais tout fait craindre une dangoreuse fracture du crain.

Le meurtrier, qui avait pris la fuite, a été arrèhi.

Etat-civil de Roudaix. — Déclarations de Kais188.c. 10 8 Mars — Anatole Defreux, rue du File.

maisons Fierre Orangé, 2: — Clovis Bot, rue Rollin, 111.

Antoinette Vermote, rue Jean-Bart, 21. — Bertha Ruselle, rue de Touronie, 61. — Angele Delcour, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonesor. — Jules Mignauw, sue Vallou, cour Leasint, 1.

Décès du 8 mars. — Anne Jovenaux, 65 ans, ménagère, rue de Lainoy, 245. — Eliza Desvigues, 77 ans, aans profession, rue Archimode, 7. — François Vandendasle, 1 an, rue Fulton, 2. — Sidonie Dhélin, 45 ans, tifénagère, rue de Soubise, fort Broways, 1. — Jean Coursier, 30 ans, pensionnairs Hospies. — Amilie Délarue, 80 ans, ménagère, Hétel-Dieu. — Lonie Egels, 19 ans, journaière, Hótel-Dieu. — Elisa Brienne, 57 ans, ménagère, Hotel-Dieu. — Elisa Brienne, 57 ans, ménagère, Hotel-Dieu. — Elosa Brugon, 18 ans, reutreur, Hôtel-Dieu. — Elosa Brugon, 18 ans, re

Etat-civil de Wattrelos: — péclarations de Nais-sances du 2 au 9 mars. — Léon Rivelois (Laboureur). — Marie Leclercq (Beaulieu). — Louisa Vanonsker (Hou-zarde). — Maria Duvillers (Visillo-Piace). — Emile et Clémence Parent, jumeaux (Visillo-Piace). — Marie Put-man (Martiacire). — Albert Kiersebilck (Martinoire). — Louis et Aurore Salembier, jumeaux (Visille-Piace). — Blanche Dupont (Martinoire). — Alphoneo Nys (Sartel). — Joseph Marie (Saint-Liévin). — Maria Van Rechem (Housarde).

(Housarde).

Décharations Ds Déchs Du 2 Au 9 MARS. — Joseph
Seynave, 3) ans 4 mois, tisserand (Sainte-Marguerite). —
Henri Meurisse, 57 ans, saus profession (Hospice). —
Adelaids Leveugle, 77 ans 2 mois, insinagère (Martinoire).

— Henri Pauvarque, 3 mois et demi (Saint-Liévin) —
Henri Delgrange, 1 an (Plouys). — Juliana Baudewyn,
21 ans 1 mois, soigneuse (Sapin-Vert).

Etat-Civil de Tourcoing.— Naissances du 8 mars.

— Paul Ossemanie, rue de Roubaix.— Désiré Bodin, au Brun-Pain.— Marguerite Terrier, au Brun-Pain.— Hélene Prévest, aux Orious.

Décès du 8 mars.— Marie Montagne, 73 ans. sans profession, rue de Lille.— Soviero Plasschaert, 73 ans. sans profession, rue de Lille.— Hortense Farvacque, 49 ans, sans profession, Blanc-Seau.

Etat-Civil de Bondues. — Naissances du 1er au 8 mars. — Charles-Louis Dujardin, moulin Cardon. Décès du 8 mars — Tydgat, au Mont de Bondues, enfant du sexe masculin, présenté sans vie. MARIAGES. — Néant.

CONVOIS FUNERRES ET OBITS

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et commaissances de la famille Clémente FARVACQUE, qui, par oubli, n'auraient pas requi de lettre
de faire-paré du dicès de Danne Hortense FAR-VACQUE, décédée au Blanc-Seau, à Tourcoing, le 8 mars
18 4, dans sa 49° année, sont priès de considérer le présent avris comme une mritation à assister aux Convoi
et Service solemiels, qui auront fieu le fundi 10 courant, à
4 heures 1/2 en l'oglise du Blanc-Seau, à Tourcoing,
— Les Matines seront chantées le dimannée 9 courant, à
6 heures 1/2 en l'oglise du Blanc-Seau, à Tourcoing,
— Les Matines seront chantées le dimannée 9 courant, à
6 heures 1/2 en l'oglise du Blanc-Seau, à Tourcoing,
— Les Matines seront chantées le dimannée 9 courant, à
6 heures 1/2 en l'assemblée à la maison mortuaire, rue
de Mouseurs, sussi priés d'assister à l'Obit Solemel
du un ée, qui sera célébré le joudn 7 avril, à 9 heures
1/2, en ladité église.

Les amis et connaissances de la famille EGELSDISERE, qui, par otibli, n'auraient pas reçu de lettre
de faire-part du décès de Mademoiselle Léonie-Marie
EGELS, décédée à Roubaix, le 7 mars 1831, à l'âge
de 19 ans 6 mois, sont priéce de considerer le présent
avis comme en ténant lieu et de bien vouloir assister
aux Convoi et Salut Solemels, qui auront lieu le dimanche 9 courant. à 3 heures, en l'église Notro-Dame,
à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu,
Les amis et connaissances de la famille BENTEUX.
DHELIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre
de faire-part du décès de de ma sont priés de considérer
le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir
assister aux Convoi et Service Solemels, qui auront lieu
le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Route-Lin, veuve
de Monsieur Léandre BENTEUX. décédée à Roubaix, le
8 mars 1884, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer
le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir
assister aux Convoi et Service Solemels, qui auront lieu
le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Roint-Martin,
à Roubaix. — Les Vigiles sevont chantées le diman

nant lieu.

Un Obit Solennel du Meis sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 10 mars 1884, à heures 12 pour le repos de l'âme de Dame Joséphine Henriette FONTAINES, épouse de Monsieur Delphin DELREUX. décédée à Ronimix, le 5février 1884, à l'âge de 5 ans. — Les ewentes qui, par oubli, n'auraiem pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considée rer le présentavis comme en tenant lieu.

Le Obis Solennel du Meis sera célébré en l'église

rer is presentavis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel, du Mois sera osisbré en l'égli
Notre-Dame, à Raubaix, le lundi 10 mars 1881, à
heures 3/4, pour le repos de l'ame de Monsieur,
honse-Désirés DESMETTRE, époux de Danse Mar
VALCKE, décédé à Paris, le 4 février 1884, dans
48° année. — Les personues qui, par oubli, n'auraies
pas reçu de lettre de faire-part, sont priée de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Soleunel Anniversaires era célébré en l'é-glise Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 10 mars 1851, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mousieur Achille-Joseph HAZEBROUCK, époux de Dame Pauline LOTAR, décédé à Roubaix, le 16 février 1883, dans as 63º année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de consi-dérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 10 mars 1881, à 9 heures,

la tête de M. Vasseur, que celui-ci tomba inanimé pour le repes de l'ame de Dame Sidonie MUTTEN, épouse de Mussieur-André VANBIERVLIET, décadée à Lorbanz, le 7 février 1884, dans sa 62º année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant

le 7 février 1884, dans m 622 année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priése de sonsidérer le présent avis comme en teannt lieu.

Un Obit Solennel du Mois sora célébré en l'église Saint-Joseph, à Rothaix, le lundi 10 mars 1834, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Léonis DÉVOS, épouse de Monsieur Emmanuel VAN MALIVE-GHEM, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1844, dané us 35° année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraiott pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes pris d'assister aux Obits Solennel du Mois, qui seront colébre de n'leglise Saint-Martin, à Roubaix pour le repos de l'aire de Mademoiseile Hynointhe-Flore-Joseph FlouRin, dicédée à Rubaix, le 27 février 18-4, le lundi 19 mars, à 7 heures, Obit des Trépisatées Lundi 19 à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire, Meroroti 12, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur; Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire, Meroroti 12, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire, Meroroti 12, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire, Meroroti 12, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire, Meroroti 12, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Sacré-Cœur, Mardi 11, à 8 heures 1/2, Pour le repos de l'ame de dame Sophie BOCQUETT; épouse de M. Antoine Méaux, décédée à Roubaix le 16 février 1833 à l'âge de 65 ans, administrée des sacrements de notre mère la Sainte Eglise, et de Mademoiselle Célina MEAUX, décédée à Roubaix le 2 août 18 2, à l'âge de 23 ans et 6 mois, administrée des sacrements de notre mère la Sainte Eglise, Les personnes qui, par oubli, n'auraient par reçu de lettre d'invitation, sont priées de considerer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sé

ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tour-

BELGIQUE

Mouscron. — Impôt sur le tabac. — A la date du 16 février, M. le gouverneur de la Flandre Occidentale a pris l'arrêté suivant:

« Le rendement moyen d'une récolte ordinaire est estimé ne pas attendre six kilogrammes de tabac sec par cent plants, dans les huit cantons dé-

signés ci-après, savoir:

» Les cantons de Gourtrai n° 2, Menin, Messines, Moorseele, Mouscron, Passchendaele, Wervicq et Ypres n° 1.

» En conséquence, les plantations seront passibles de la taxe réduite de deux centimes et demi par plant, dans toutes les communes ressortissant à ces nuit cantons.

» Dans les autres localités de la province, les cultures seront soumises au droit intégral de 3 c. par plant, le rendement moyen ayant été reconnu supérieur à 6 kilog, par 100 plants.

Le Bien publie accompagne cet arrêté des réflexions suivantes:

« Nos sincères compliments aux planteurs de tabac! Si on calcule qu'on plante en moyenne 380 plants par are, cela met l'impôt pour les planteurs de Courtrai numéro 2, Menin, Messines, Moorseele, Mouscron, Fasschendiele, Wervicq et Ypres numéro 1 à 9 fr. 50 c., soit par hectare. à 950 fr.!

» Pour les autres localités de la province, cela fera 1,140 fr. à l'hectare!

» Et si après cela les planteurs de tabac ne tressent pas des couronnes en l'honneur du ministère, nous les proclamons des ingrats. »

nous les proclamons des ingrats. >
Templeuve, — Notre correspondant nous annonce que la Société agricole du Tournaisis a
choisi cette commune pour y organiser, cette année, son concours et l'exposition annuelle d'agriculture.
Nous publierons ultérieurement des détails sur
cette cérémonie qui aura lieu le 12 mai, et qui attirera à Templeuve nombre de cultivateurs de la
frontière.

Tournai. - Affaire Dumont. - Samedi est pe venue devant le tribunal civil de Bruxelles, l'af-faire Dumont, contre l'Etat belge et Mgr du Rous-

M° Orts, représentant le ministre de la justice et M° Beernaert, avocat de Mgr du Rousseaux, ont successivement pris la parole. La continuation des débats aura lieu vendredi

prochain.

Harlebeke. — On écrit d'Harlebeke:

Si nous n'avons pas eu d'accident à déplorer lors de l'incendie des moulins à eau d'Harlebeke, la situation n'est pas restée la même. Un affreux mallieur vient d'arriver. Quelques ouvriers travaillaient à la démolition des murs lorsqu'une partie vint à s'écrouler. Tous ont pu se tenir sur les échafaudages, à l'exception du nommé Paul Delbeke, âgé de 29 ans, qui, tombé d'une hauteur d'environ 15 mètres, a été relevé à l'état de cadavre. Ce malheureux laisse sans ressources une veuve avec trois petits enfants. Delbeke était un brave et digne ouvrier.

Blankenberghe. — Nous avons dit, il y a quel-Biankenoergne. — Nous avons dit, il y a quei-ques jours, que le conseil communal de Blanken-berghe avait decidé d'intervenir dans les frais de démolition de quatre villas construites sur la digue de mer, vers Heyst, et qui avancent de plusieurs mètres sur l'alignement de la prome-

leur première idéa et font ainsi, patte de veloure au gouvernement.

Cette volts-face est d'actiont plus remarquable que les plans choisls pour le cienne à construire april a même diguée de mar out une évescée de neur même diguée de mar out une évescée de neur même de la complete sur l'alignement de la promeunde. De sorte que d'un côté la ville prévent 25,000 fr. pour aider le gouvernement à faire disparairer quatre villes qui font ventre sur la proutenade, et d'aute part, la même étonnaute autorité se preferait de couper la digue en deux, de telle façon que, de l'ovest, il sera presque impossible de voir la digue et des dunes vers l'est.

Ajoutez à cela que le casino nouveau sera flanqué de deux tours-bastions qui l'ui donnevont l'air gracieux d'une forteresse du moyen-dige.

Enfin, ce même conseil communal, maigré toutes les critiques, malgré les protestations et les plaintes des habitants et des étrangers qui les font.

CRÉDIT LYONNAIS

CAPITAL: 200 millions

AGENCES DE: Roubaix, rue Nain, nº 20
Tourcoiug, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables: de 3 à 5 ans, 5 0 0 l'an; à 2 ans, 4 0 0 l'an; à 1 an, 3 0 0 l'an; à plus court termes et à vue, à des taux divers. — Prêts sur tites. — Escompte at recouvrements. — Délivrance de chêques, traites, lettres de Crédit sur France et Etrançar.— Cavele de titres. — Orlège de lourse. chèques, traites, lettres de Crédit sur France et Etranger. — Carle de titres. — Ordres de bourse. — Sonscriptione, vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers. — Paiement immé-diat sans aureurs frans des coupons Paris-Lyon-Méditerrannée, Ouest, Est et Midi. — Paiement, sans frais, des coupons échus des Rentes françaises et des Obligations Ville de Paris. 20569

FAITS DIVERS

Suicide d'enfait. — Un déplorable événement a jeté l'émoi, jeudi, dans la caserne de cavalerie de Bonne-Nouvelle, à Rouen. Un jeune enfant de troupe s'est tirde n plein visage un coup de mousqueton; il a été relevé tout déliguré et transporté à l'hôpital militaire, à Plôtel-Dieu. Malgré ses affreuses blessures, il vit encore.

Ce petit malheureux, agé de treize ans à peine, très-intelligent, se nomme Auguste-Régis Navely, et est le fils d'un brave sous-officier de gendarmerie.

bac sec par cent plants, dans les luit cantons dé-signés ci-après, savoir :

Les cantons de Courtrai n° 2, Menin, Messines, Moorseele, Mouscron, Passchendaele, Wervicq et

Il a s'était fait porter malade la veille et voulait.

Il s'était fait porter malade la veille et voulait.

Il s'était fait porter malade la veille et voulait étre exempé, le jour suivant, étaller à l'école. On lui répondit par un refus, parce qu'il n'avait pas été à la visite du major.

— Al ! c'est cela, repartit-il, eh bien, je leur ferai bien voir si je suis malade.

Le matin, au moment de l'appel, il est monté dans sa chambre pour prendre, a-t-il dit, sa gran-maire. Quelques minutes après, une détonation retentissait. On est accouru. Le jeune Navoly était étendu par terre, la face contre le sol, et tout ensanglanté. A côté de lui gisait un mous-queton:

queton:

Tout le has du visage avait été emporté par la décharge; le menton, un bout de la langue, la joue, une partie du nez étaient enlevés; les chairs pendaient en lembeaux.

Pour mettre a cacetain son passes, a partie enfant avait appuyé le mouqueton à terre, et, posant en travers, sur la gachette, la «consigne» du poële, il avait pressé ainsi la détente avec son

levé, mais il ne pouvait prononcer une parole. Il a eu toutefois assez de force pour écrire qu'il n'avait pas cu l'intention de se suicider, mais sculement de se blesser.

Les hommes à têtes d'animaux. - Les jour Les hommes a têtes d'animaux. — Les journaux parisiens reçoivent en ce moment, les uns
après les autres, la visité d'un phénomène qui
comptes exhiuer prochainement et qui s'est baptisé
lui-même l'Homme de la tête de veue.

Il a, en effet, une véritable ressemblance avec un
beuf en bas-age, et évoque tout de suite des idées
de vinaigrette.

Nous souhaitons de bon cœur à cet excentrique
presennes autrant de succès qu'è ses trois célèbres.

Nous souhaitons de bon cœur à cet excentrique personnage autant de succès qu'à ses trois célèbres prédécesseurs, l'Homme-Grenouitle, l'Homme à te tête d'oie et l'Homme-Chien.

Tous trois, en effet, sont aujourd'hui retirés de la «scène» après fortune faite, et vivent tranquillement de leurs rentes.

Ce fut en 1866 que l'Homme-Grenouitle débuta. On le vit pour la première fois à la fête des Loges. C'était un petit bonhomme gros comme une outre, et dont la figure étuit exactement celle d'un batracien. Gros yeux, bouche énorme, peau visqueuse, rien n'y manquait. Il fit courir tout Paris, et provoqua l'attention de l'Académie de médecine, dont un délègué, M. le professeur Berthand, l'étudia avec soils.

un delegue, M. 16 protesseur bortanna, retudia avec soin.

André Bourdois — c'était le nom du phénomène — raconta à M Berthaut qu'il devait sa tête de grenouille à une frayeur qu'avait éprouvée sa mère en se trouvant substement face à face avec des grenouilles-taureaux au jardin zoologique d'Anvers.

Après avoir longtemps couru les fêtes de France, l'Homme-Grenouille, aux environs de 1874, se fixa de la courte par sales à Payre dans le Gress II v

demolition de quatre villas construites sur la digue de mer, vers Heyst, et qui avancent de plusieurs mètres sur l'alignement de la promenade.

Le fait est vrai ; mais il faut ajouter que le conscil communal ne s'est déterminé à cette intervention qu'après y avoir oppesé d'abord un refus formel.

Aujourd'hui, les édiles de Blankenberghe, désirant obtenir l'approbation de l'autorité supérieure pour la construction d'un casino, reviennent sur

doit nous sont as contains, argunt nous sont as a significant and a significant and a significant and a significant as a sign

Une fácheuse rencontre. - La scène se Une fácheuse rencontre. — La scène se pass? sur l'impériale du tranway de la gare de l'Est à Montrouge. Un voyageur, qui venait de prendre place, s'installait de son mieux, quand il dut se ranger pour laisser passer devant lui un autre voyageur, qui, lui, voulait descendre, et qui se pressait un peu de trop pour n'être pas suspect. Lo premier voyageur leve les yeux instinctivement pour voir celui qui le dérangeait et, tout à coup, il poussa une exclamation de surprise, et se leva precipitamment en criant « Au voleur! »

Des agents passaient.

— Au voleur, cria d'une voix forte le voyageur, tout en dégringolant les marches, à la poursuite de l'autre.

de l'autre. — Ou ça ? demandèrent les agents.

- Là... Et il indiqua l'individu, qui fut bientôt rejoint et

arreté.

— C'est une arrestation arbitraire! clamait-il.

Vous en répondrez! Je suis victime d'une ressem-

Vous en répondrez! Je suis victime d'une ressemblance.

Les agents interloqués par ses dires, hésitaient.

— Arrêtez-le, dit le plaignant. C'est vraiment un voleur. Nous allons nous expliquer au poste.

Au poste, en effet, on s'explique.

Le plaignant prouva que l'individu désigné par lui était un sieur Alphonse Picard, fabricant d'horlogrie, à Besançon, lequel avait disparu en emportant plus de 30.000 fr. en marchandises et i5.000 fr. en argent, empruntés la veille même de son départ à un négociant de cette ville. Le plaignant n'était autre que le négociant, qui, ayant fait chercher Picard parjout à l'étranger, venait de le rencontrar par hasard sur l'impériale d'un tramway.

amway. Picard essaya de nier; mais on trouva sur lui Picard essaya de nier; mais on Frouva sur lui des enveloppes de lettres portant son nom. Il a été envoyé au Dépôt, en attendant d'être transféré à Besançon, où il a été condamné par contimace pour banqueroute frauduleuse et abus de conflance, à cinq ans de réclusion.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR PIL SPECIAL)

Une bombe explosible

Paris, 9 mars. Hier, à Lyon, a été déposé au bureau des messa-eries un colis adressé au comte de Paris. L'expéditeur n'habitant pas au domicile indiqué, les employés conçurent des soupçons. Le colis fut transporté à l'arsenal où l'on constata qu'il coutenaît une bombe explosible qui devait éclater en l'ouvrant.

Encore la dynamite

Paris, 9 mars. Le Soleil rapporte qu'une cartouche de dynamite a éclaté hier à Lyon, dans une caseme de douane : un sous-officier a été mortellement blessé.

Dans une réunion tenue hier, les anarchistes de Paris ont décidé de garder strictement le secret concernant les préparatifs d'un grand meeting qui aurait lieu prochainement sur une place de Paris. On croit que ce serait le 18 mars.

Les mineurs chez M. C.

Paris, 9 mars.

M. Grévy, recevant hier deux délégués des mineurs d'Anzin, leur a fait une réponse analogue à celle que M. Raynal a faité à la Chambre; et leur a montré les inconvénients qu'il y aurait pour le gouvernement à intervenir entre les patrons et les

Les matières explosibles aux Etats-Unis

New-York, 9 mars. Un article de New-York Hérald conseille mesures préventives contre l'exportation des ma-tières exposibles. Il dit qu'il n'est pas honorable pour une nation comme les Etats-Unis de favoriser l'expédition d'objets destinés à une œuvre criminelle dans des pays amis.

Encore les anarchistes Pesth, 9 mars.

Un complot de dynamiteurs-anarchistes a été dé-Explosion

PROGRAMME DES THÉATRES Théatre des Boulevards. — Dimanche, 9 mars, 1 h. 112. — 3º représentation de l'immense succès Fran

Une explosion a éclatée dans un compartiment le 3° classe, à la station de Leman-Stret. Plusieurs oyageurs ont reçus des blessures légères.

Plus Londres accuse de fermeté dans les cours, plus les abricants se croient autorisés à domander de la baisse sur le Fil. Aussi, n'a-t-on presque rien fait cette semaine. La Façon, bièn alimentée, maintient presque ses plus

cois les Bas-Bleus, opéra-coreique en trois actes, paro-les de MM. Diffreuil, Humbert et Burani, musique de Firmin Bernicat, tertisinée par A. Messager. Distribution. — MM. Éctuin, François Bernier. — L-Couvreur, le marquis de Pontocornet. — Malteau, le che-valier de Lansac.— H. Couvreur, Kirsch Frant, Courtain. Yves, Jasmin. — Cermain, Grenzie Ponat, Courtain.

valier de Lansac.— H. Couvreur, Kirschiwasser.— Sain Yves, Jasmin.— Gernain, Gretinet.— Fout, Courtalin.— Mmes Roger, Fanchon.— Philis, la comtesse de la Savonnière.— Detaile, Nicolet.— Lemay, Militza.— Couvreur, Manon.— Deachamps, Juliette. Aourgois, bourgeoises, marchands, domestiques, invités et soldats.

tes et soldats.

La Martie éu Mardi-Gras, grande folie-vaudeville en trois actes, par M. L. Thibonet.
Distribution. — M.M. L. Couvreur, Groseillon. — H. Couvreur, Feau-de-Satin.— Germain, Lysis de Chevreau.
— Saint-Yvos, Clodomir. — Florent, un restaurateur. — Fouat, un caporal. — Mines Deschaupts, Bérénice. — Lemay, Mine Boudinier. — Mile Lemay, Léonie. — Couvreur, Pichenette. — Floreut. Anita.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche, 9 mar

Deuxième représentation de Manon, opéra-comique en cinq actes et six tableaux, paroles de MM. Henri Meilhau et Philippe Gille, musique de M. Jules Massenet.

Prochainement Kléber, drane historique et patsiotique en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Gastou Marat et Edouard Philippe.

COMMERCE LAINES

La Façon, Dial minimiter, manuscut processes active the gross fait en ce moment un certain nombre d'affaires, mais les prix pratiqués sont toujours mauvais pour tous les classiques et les lainages façonnés. La haute nouveauté seule s'enlève à de bonnes conditions.

Quant aux grosses affaires, il n'en est pas question.

Quant aux grosses affaires, il n'en est pas question.

Montevideo, 7 février.

Marché calme et les prix restent très irréguliere, Ventes 150,000 arr. et 185 balles ont été expédiées pour compte de détenteurs. Oncote : mérines 10d. et fr. 2.48; 1/2 mérines 1/2 prémières 9 3/4 et fr. 2.43; j. premières en moyenne 9 1/4 et fr. 2.38; secondes 8 1/4 et f. 2.18; troisième 7 1/2 et fr. 2.38; secondes 8 1/4 et f. 2.18; troisième 7 1/2 et fr. 2. ; créolle 6 1/8. Les cotations en d. s'entendent coût et fret pour le Etata-Unis et en francs pour la vente au Herre. Stock 902,000 arrobes.

Peaux de moutous : Marché sans changement. Ventes 256 balles dans les prix de liv. sterl. 115 à — 135,160 %, ont été embarquées pour compte de détenteurs. Stock 116 balles.

Rouen, 8 mars.

Rouen, 8 mars.

Rouen, 8 mars.

étaient pas des plus importantes, mais le nombre a étaient pas des plus importantes, mais le nombre a étaient pas des pour procurer un bon écoulement de tissus certains genres sent de la contraction de la contraction

rix en general n'une pres autre fres termes.

L'indienne proprement dite est peu demandée et se fa-rique en petite quantité ; ce sont les genres meubles qui onnent lieu aux grandée affaires et que l'on fabrique, du sets, sur une grandé échelle.

Même situation et mêmes prix pour les cotons filés.

Rombav é mars

| 1884 | 1885 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 | 1886 |

TISSUS ET FILES

Les files restent calmes tant pour la consommation que pour l'exportation : prix soutenus. En tissu les affaires se bornent aux stricts besoins de la consommation, toutefois les cotations sont en tendance plus ferme.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 mars.

L'attitude de la place est toujours satisfaisante, les affaires arrivent lentement, mais elles sont assez suivies pour permettre à la hausse de se maintenir; les offres sont facilement absorbées par les achats du comptant. Aucune nouvelle politique, on ne s'en inquiète plus.

Le marché des rentes est soutenu.

Le 3 0/0 reste à 76,55, l'amortissable est domandé à 77,32, le nouveau reprend son cours d'omission à 76.60.

Sur le 4 1/2 0/0 on est eu grande hausse à 106,17.

Les Rentes étrangères sont un peu délaissées; le public va probablement prendre les bonnes habitudes et se fixer désormais sur nos excellentes valeurs.

On comprend, des lors, que le marché des actions du Crédit foncier ait eu une recrudescence d'ordres d'achats, même à 1240. Les Obligations foncières n'ont pas été non plus

égligées. Le Crédit industriel et commercial s'est élevé à

680. C'est un excellent symptome. Le Suez a été très-ferme à 2040. On revient à d'excellentes appréciations en ce qui touche les conventions; leur vote par les actionnaires est un

conventions; leur vote par les actionnaires est un fait acquis d'avance.

La Compagnie des allumettes fait de grands efforts pour maintenir les cours à 525. Il n'y a rien d'étonnant à cela, le public ne pouvant admettre un seul instant que la Chambre fasse durer, en renouvelant le monopole, un état de choses aussi désastreuses et, tout naturellement, il vend au lieu d'acheter;

Les Chemins français continuent à monter; le Nord à 1.705. l'Orléans à 1.327. Les Chemins français continuent à monter; le Nord à 1,705, l'Orléans à 1,327. Parmi les Compagnies d'assurances, la Métro-pole seule fait parler d'elle en termes qui dénotent un vif mécontentement.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX Imprimerie : ALFRED REBOUX — Roubaix

» Après de mûres réflexions, et m'ins-

pirant des considérations que je vais avoir l'honneur de vous exposer..... »
Ordinairement, l'abbé se passait de ces précautions oratoires, et si, cette fois, il s'en était servi, c'est qu'il avait à dire quelque chose de très désagréable. Il ne put s'emphérem de course servis se put s'empêcher de sourire en déchirant le parier; et, songeant que ce mariage allait probablement se faire, qu'il le tenait pour bon et raisonnable, et que cependant sa première détermination avait été de coupremière determination avait eté de cou-per court dès le début à toute négocia-tion, il sentit à quel point la main de Dieu s'était montrée dans tout cela, et il rendit grâces dans son cœur à la bonne Provi-

dence, qui conduit toutes choses à bien dans l'intérêt des hommes, et souvent en dépit d'eux-mêmes.

Le lendemain, dans l'après-midi, Kerloue était assis dans son fauteuil, parcourant son journal d'un air distrait. Il semblait préoccupé; la matinée luiavait paru d'une longueur affreuse, et le reste de la jourmée lui aurait produit absolument le méme effet si Pierrot n'était entré, fort à propos, portant un paquet de lettres. La plupart étaient des lettres de service; il les parcourut avec le peu d'attention qu'elles réclamaient : c'était toujours la même chose, et il commençait à savoir tout cela par cœur. Il allait poser le paquet sur son bureau, lorsqu'une lettre de plus petite dimension tomba à terre; il la ramassa précipitamment; celle-là p'avait née lui aurait produit absolument le mê-

trouva une lettre commencée qui débutait mais, à peine en avait-il lu les premiers mots que, se renversant dans son fauteuil, il lui sembla voir les objets environnants rer promptement Kerloue en lui disant exécuter une voltige étrange; puis sa vue se troubla et une telle pâleur couvrit son visage que Pierrot, épouvanté, se précipita dans la salle à manger et en revint avec l'huilier qu'il avait saisi, au lieu du vinaigrier. Il se préparait à oindre conscien-ciensement la figure de son maître, lorsque celui-ci ouvrit les yeux et lui dit :

— Merci, Pierrot, cela va mieux; donne

moi seulement un peu d'air.

Quant à la lettre dont l'effet avait failli être tragique, elle ne semblait pas avoir été écrite avec autant d'émotion que l'on venait d'en éprouver en la lisant. L'abbé Desloges employait généralement plus de temps à se décider qu'à exécuter ce qu'il avait une fois résolu ; il n'y allait pas, alors, par quatre chemins. Voici cette lettre, dans sa brève, nous pourrions dire dans sa foudroyante éloquence.

« Mon cher commandant, • Henriette consent; il ne vous reste donc qu'à attendre les délais nécessités par les formalités préliminaires ecclésiastiques et légales, desquelles nous aurons à nous entretenir. En attendant, vous serez le bienvenu à la maison et votre couvert

d'abord l'essentiel. On a vu le résultat de cette délicate attention.

Le commandant s'était ranimé sous l'influence de l'air extérieur; Pierrot était toujours là, l'huilier à la main, regardant son maître qui le regardait aussi.

- Que fais-tu donc là, Pierrot, avec ton huilier? - Mon commandant, c'était du vinai-

- Tu fais bien de dire « c'était », car, maintenant, c'est de l'huile. Pierrot considéra attentivement le cara-

fon qu'il tenait à la main, le sentit à plusieurs reprises et dit tranquillement : - Oui, mon commandant.

Il en aurait fallu bien d'autres pour troubler l'âme de Pierrot. Or voilà que, contre son ordinaire, l'honnête brosseur s'était avisé de devenir curieux. Il n'aurait pas été fâché de savoir la cause de la subite indisposition de son robuste maître ; et, en attendant qu'il eût trouvé une formule d'interrogatoire qu'il cherchait vainement, il restait immobile et silencieux. Mais Kerloue comprenait Pierrot, comme un maître com-prend son chien: un regard suffisait, fort heureusement, car les questions du bros-

seur étaient généralement muettes. - Pierrot, dit le commandant, il va avoir une maîtresse ici, et je souhaite que cette nouvelle te produise moins d'effet qu'à moi, car autrement tu ne vaudrais plus grand'chose.

La nouvelle paraissait cependant préoc-

- Mon commandant, peut-être que ma-

- Sois tranquille, dit Kerloue en riant, tu seras toujours mon brosseur à moi ; ne t'inquiète pas du reste.

La physionomie de Pierrot avait repris sa sérénité. Le commandant se leva et sortit. Où allait-il ? Il est permis de se le

cuper vivement Pierrot. Enfin il se dé- des premiers pas était mélangée d'une appréhension presque ingénue.

Ses yeux s'étant un moment reportés dans l'âme du vieux soldat, plus de poési

Lorsqu'il eut achevé son bouquet. Daphnis regarda à sa montre. Il était quatre heures, juste le temps d'arriver au presbytère un peu avant elle. Il regagna la grande route et pressa le pas. Trois quarts d'heure après, il sonnait à la porte de la cure de Chantenay, et la vieille Rosalie l'accueillait avec un sourire d'intelligence, en disant : « Monsieur le curé n'est pas rentré, mais si monsieur veut aller l'attendre dans le jardin, il y fait bien bon. »

Certes, oui, il y faisait bon et le commandant ne se fit pas prier pour aller s'as-scoir sur le petit banc, à l'ombre du berceau de lilas. Il déposa son bouquet au

pied de la statuette de Sainte-Anne et at-

La veille d'une bataille le commandant fumait une pipe supplémentaire qu'il ap-pelait la pipe de bon courage : à cela so peiat la pipe de bon courage : a ceia se réduisaient ses préparatifs ; puis, il s'en allait dormir du sommeil des Alexandre et des Condé. Le lendemain matin, joyeux et dispos, comme un pinson qui s'éveille, il s'écriait : « En avant! mes enfants. » et il s'élançait gaiement avec ses chas-seurs, où ? peut-être à la mort. Aujourd'hui, ce même homme est là, pâle et troublé, jetant des regards anxieux sur la porte de la maison, et sentant son cœur battre avec violence. Il n'attend plus, comme autrefois, un de ces tourbillons cavalerie arabe dont les charges désordonnées et meurtrières faisaient disparaitre ses soldats comme le vent emporte la poussière du chemin; non, il attend une humble et douce jeune fille, il attend sa fiancée, et il éprouve un je ne sais quoi qu'on pourrait appeler l'effroi du bonheur. Pendant ce temps, Henriette était ren-

trée et avait appris de sa sœur que lo commandant l'attendait là-bas, sur lo petit banc du jardin.

- Il m'attend! que dis-tu là ? - Je dis que ce n'est sans doute pas Rosalie qu'il est venu voir.

Et Claire commença une série de fous rires, qui lui étaient d'ailleurs habituels.

— Mais enfin, sérieusement, Claire, tu crois que je dois y aller?

— Je n'en doute pas.

- Alors tu vas venir avec moi. Je m'en garderai bien : ses moustaches me font trop peur. Et l'hilarité allait croissant

(A suivre.)

dame ne voudra pas d'un homme pour brosseur ?

demander, car il était deux heures et sile Sainte-Anne ne fermait qu'à cinq, détail que le commandant n'ignorait pas. Cependant il se dirigea bien vers Chante-nay, salua d'un regard sympathique la petite place de l'église et ses alentours; puis, passant outre, il se trouva bientôt dans les prairies qui bordent les rives de la Loire. Il avait éprouvé un irrésistible besoin d'air pur et de recueillement; son cœur gonflé d'émotion ne pouvait déborder à l'aise que dans le silence de la solitude. Il le trouva sous un bouquet de bouleau et de peupliers séparé de la grande route par une large prairie. D'innombrables fleurettes parsemaient l'herbe verte; la transparence de l'air permettait au regard de se perdre dans l'azur production de l'air d fond d'un beau ciel d'été; tout était au repos dans ce simple paysage et dans l'aine de son contemplateur improvisé. Jamais la campagne n'avait paru si belle au commandant;ou,plutôt,il ne s'était pas encore douté de ce que c'est que la campagne. Son cœur s'ouvrait à des impressions jusqu'alors inconnues; une vie nouvelle, toute ploine de mystérieux enchantements, semblait commencer pour lui; et, bien qu'il y pénétrat avec confiance, la joie

sur la prairie, il lui vint une idée qui ne devait pas lui être habituelle; et, commençant aussitôt une vagabonde pérégrination à travers les champs, il entreprit de faire, quoi ? un bouquet, comme un parfait berger d'Arcadie, préoccupé de rendre hommage à sa bergère. Il est vrai que ses pensées se paraient d'elles-mêmes d'une telle fraîcheur et d'une telle naïveté bucolique qu'il n'eût pas été déplacé dans une églogue antique. Théocrite et Virgile eussent, sans doute, supprimé ses grosses moustaches et considérablement simplifié son accoutrement; mais, à l'heureux épanouissement du cœur, à cette joie sereine qui s'épanche et se complait dans la riante habitude des bois, ils n'eussent rien trouvé à changer. Il y avait même à cette heure. vivante et palpitante que les anciens n'en ont pu répandre dans leurs immortelles pastorales.